

COMMUNE DU BUDOS
Département de la Gironde

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 27 JUILLET 2020 A 18H30

L'an deux mille vingt le lundi 27 juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BUDOS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Polyvalente, sous la présidence de M. Didier CHARLOT, Maire.

Présents : D.CHARLOT, C.ZAUSA, M.TRUFFART, F.COURBIN, MT.DUPOUY, S.LEGLISE,
J.LARRUE, S.ARNOULD, J.BARRE, MF.DEJEAN, B.MAIZERET, M.CONSTANS,
E.COCQUELIN,

Absents, excusés : P.CLAVERIE, A.MARQUETTE

Procuration : A.MARQUETTE donne procuration à D.CHARLOT

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, Madame Catherine ZAUSA a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance. Il est procédé à la signature du compte-rendu du 10 juillet 2020 voté à l'unanimité.

DELIBERATION 2020 /27 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ET D'ENFOUISSEMENT DE LIGNES « GRAVA PAULIN » poste virecoupe : Subvention FDAEC 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est inscrit, au budget 2020, une nouvelle opération d'équipement dans la continuité des travaux d'éclairage public et d'enfouissement des lignes de distribution électrique et de communication au quartier « Paulin ». Ces travaux concernent la section « le Grava » vers « Paulin ».

Monsieur le Maire indique que la Collectivité, au travers de la signature d'une convention, désigne le SDEEG, comme Maître d'ouvrage unique des opérations de Génie Civil ORANGE, réalisées en concomitance avec les travaux d'enfouissement du réseau de distribution d'électricité.

Une convention sera également signée avec ORANGE définissant les modalités de cette opération.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux (partie éclairage public) peuvent être subventionnés par le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) à hauteur de 12 148 €.

Le coût de l'opération est le suivant :

- Génie civil ORANGE : 34 648,99 € HT
- Eclairage public : 37 037,68 € HT (hors maîtrise d'œuvre)

Monsieur le Maire indique que les travaux d'éclairage public feront également l'objet d'une aide financière auprès du SDEEG à hauteur de 20%.

Dans le cadre de la demande de subvention FDAEC, Monsieur le Maire présente le plan de financement :

Coût des travaux d'éclairage public	:	37 037,68 € HT
Subvention FDAEC 2020	:	12 148,00 €
Autofinancement	:	24 889,68 € HT

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

- Valide l'opération de travaux d'éclairage public et d'enfouissement des lignes « Grava Paulin »
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions et devis correspondants
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FDAEC 2020

Questions diverses :

Mathieu TRUFFART donne des informations sur la mise en place de la chorale, précise que le forum des associations se déroulera le 12 septembre 2020.

Catherine ZAUSA fait un point sur la distribution des petits journaux.

Ainsi s'achève la séance à 19h00.